

# NON, JE NE SUIS PAS AVEUGLE, VOILÀ COMMENT JE VOIS !

**La myopie forte est une déficience visuelle reconnue comme un handicap.** La personne concernée vit dans le flou permanent malgré une correction et ne voit de manière nette qu'à 5 ou 10 centimètres de distance.

*Des solutions existent pour concilier  
le handicap visuel et l'emploi.  
parlons-en !*

Une production réalisée à l'occasion de la journée mondiale du braille le 4 janvier dans le cadre du réseau des référents handicap animé par l'  agefiph